

## Accompagnement de la r daction concert e d'un cadre de r f rence pour l'exercice de la gouvernance dans la future Communaut  d'Agglom ration du Grand Cognac

### 1- CONTEXTE

Une nouvelle Communaut  d'Agglom ration du Grand Cognac r unissant les Communaut s de Communes de Grande Champagne, de la r gion de Ch teau neuf, de Jarnac et de Grand Cognac a  t  cr e e le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Compte tenu des changements li s   la taille de la nouvelle collectivit ,   l'exercice des comp tences et au fonctionnement m me de cette future Communaut  d'Agglom ration, les Pr sidents des Communaut s de Communes concern es identifiaient un enjeu majeur relatif   l'**appropriation par les  lus locaux et les citoyens de cette nouvelle « supra collectivit  »**. C'est pourquoi, ils ont souhait  s'appuyer sur les comp tences de l'Ifr ee pour animer la phase d' laboration, par l'ensemble des 60 Maires concern s, de la gouvernance de cette nouvelle intercommunalit . L'Ifr ee a ensuite retranscrit les travaux produits par les Maires sous la forme d'une « charte de gouvernance ».

Lors du Conseil Communautaire de l'Agglom ration du 23 f vrier 2017, la nouvelle charte de gouvernance a  t  adopt e.

### 2- OBJECTIFS

R diger, dans le cadre d'un dialogue avec les Maires, le cadre de r f rence pour l'exercice de la gouvernance dans la future assembl e de la Communaut  d'Agglom ration.

### 3- REALISATION

L'accompagnement r alis  par l'Ifr ee s'est d clin  de la mani re suivante :

\* 3 s ances de travail avec une cinquantaine d' lu.e.s pr sent.e.s   chacune :

- Pr paration, animation et suivi de la **premi re s ance de travail avec les maires** pour approfondir les principes de solidarit  et de proximit  dans la future gouvernance. Les Maires ont  t  sollicit s, en format de petits groupes de discussion et de production d'id es. Ils ont exprim  leurs attentes, les points de vigilance et leurs visions relatifs   une gouvernance solidaire et de proximit .
- Pr paration, animation et suivi de la **seconde s ance de travail avec les maires** pour d terminer la composition et le fonctionnement des nouvelles instances de gouvernance. La juriste de l'Agglom ration a pr sent  le cadre r glementaire relatif aux instances de gouvernance. Ensuite les  lus se sont saisis des deux instances qui n'ont pas de cadre r glementaire particulier : les **commissions th matiques et la conf rence des maires**. Apr s un temps d' change, de r flexion en petits groupes, ils ont d termin  le r le et le fonctionnement qu'ils envisagent pour ces instances.
- Pr paration, animation et suivi de la **3<sup>e</sup> et derni re s ance de travail avec les maires**. Les maires ont valid  les deux comptes rendus des pr c dentes s ances. Ils ont  galement pr cis  le r le de la conf rence des maires ainsi que les **actions   conduire en faveur de l'information et d'une bonne communication vis- -vis des acteurs du territoire** :  lus locaux, habitants, acteurs  conomiques et associatifs.

\* 3 s ances de travail en comit  de pilotage :

- Pr paration, animation et suivi de r union du **Comit  de pilotage** (Pr sident et DGS de la Communaut  de communes du Grand Cognac, techniciens pilotes du projet et Ifr ee) **en vue de pr parer chacune des s ances et superviser les comptes-rendus**.

\* 1 s ance de travail en comit  technique :

- Pr paration, animation et suivi d'une r union du **Comit  technique** (techniciens pilotes de l'agglom ration et Ifr ee) **en vue de finaliser le projet de Charte de gouvernance**.